



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enfants

Question au Gouvernement n° 457

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Léonce Deprez.

M. Léonce Deprez. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. L'assassinat, dans un centre de vacances, en Savoie, d'une petite fille de onze ans, Ludivine, a soulevé une grande émotion dans les familles qui envoient leurs enfants avec confiance en classe de neige ou de mer. Comment une telle atrocité a-t-elle pu être commise dans une maison de vacances où l'on est en droit d'espérer un encadrement et une surveillance en rapport avec le prix que représente la sécurité de tous les enfants qui y sont rassemblés ?

Ma question, simple, tous les parents se la posent. L'éducation nationale prend-elle toutes les mesures nécessaires, eu égard à sa responsabilité et à la confiance que les parents placent en elle, pour la surveillance et la protection de leurs enfants ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire.

Mme Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire. Monsieur le député, un crime abominable a été commis sur une petite fille âgée de onze ans: il met en deuil tout le système scolaire qui a perdu l'une des siens.

Je me suis rendue immédiatement sur place, vous le savez, pour m'assurer que le dispositif d'accueil psychologique et médical des familles et des enfants avait bien été mis en place. Il l'a été, et il sera maintenu pendant plusieurs jours afin que la communauté scolaire puisse surmonter ce deuil affreux. La famille a également été entourée de tous nos soins.

L'instruction est en cours, mais nous avons immédiatement diligenté sur place une inspection générale afin de faire, soyez-en certain, toute la lumière sur les circonstances qui ont rendu possible un geste aussi abominable dans une structure où les enfants sont en droit de bénéficier de toutes les conditions de sécurité et d'accueil. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 457

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 1998, page 2031

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 1998